

CONSTANTIN ASSOCIES

6, place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
S.A. au capital de 831 300 €
642 010 045 RCS Nanterre
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

MAZARS ACA

29 boulevard Malesherbes
75008 Paris
S.A.S au capital de 108 004 €
319 242 467 RCS Paris B
Société de Commissariat aux Comptes inscrite
À la Compagnie Régionale de Paris

INFOTEL

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

INFOTEL

Société anonyme au capital de 2.773.916,40 euros
RCS Paris 317 480 135

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'Assemblée Générale de la société INFOTEL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INFOTEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Conseil d'Administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n°537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Evaluation des titres de participations

Risque identifié

Comme exposé dans la note « Titres de participation » des principes comptables de l'annexe aux comptes annuels, les titres de participation sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations et d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées, ajustée du montant de la trésorerie nette à la clôture.

Les titres de participation représentent l'un des postes les plus significatifs du bilan au 31 décembre 2023 et s'élèvent à 14,1 millions d'euros soit 38% du total bilan d'Infotel. La détermination de leur valeur d'utilité requiert l'exercice du jugement de la Direction dans la détermination des paramètres pris en compte, en particulier les prévisions de flux de trésorerie et les taux d'actualisation utilisés.

Nous avons donc considéré l'évaluation de la valeur d'utilité des titres de participation comme un point clé de notre audit.

Notre réponse

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité des titres de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :

- prendre connaissance des modalités de calcul des valeurs d'utilité, et en particulier les prévisions de flux nets de trésorerie ;
- vérifier que les titres de participation acquis sur la période sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition ;
- apprécier et examiner le caractère raisonnable des hypothèses pour ces prévisions de flux nets de trésorerie en réalisant des entretiens avec la Direction, en procédant à la comparaison des prévisions retenues pour les périodes précédentes avec les réalisations, et à une appréciation des hypothèses retenues dans le cadre des projections considérées dans les plans d'affaires établis par la Direction générale ;
- revoir, avec l'appui de nos spécialistes, les taux d'actualisation retenus par la société ;
- tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs retenues par la société.

Nous avons par ailleurs apprécié le caractère approprié des informations présentées dans les paragraphes « Titres de participation » de la note « 1. Principes comptables » et « Immobilisations financières » de la note « 3. Notes annexes sur les comptes » de l'annexe aux comptes annuels.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L.225-37-4, L.22-10-10 et L.22-10-9 du code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-9 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L.22-10-11 du code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote et aux participations réciproques vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L.451-1-2 du code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du directeur général.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Infotel par l'Assemblée Générale du 25 mai 2010 pour Constantin Associés et par celle du 7 décembre 2011 pour Mazars ACA.

Au 31 décembre 2023, Constantin Associés était dans la 14ème année de sa mission sans interruption et le cabinet Mazars ACA dans la 13ème année.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au Conseil d'Administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Rapport au Conseil d'Administration exerçant les missions du comité spécialisé visé à l'article L.821-67 du code de commerce

Nous remettons au Conseil d'Administration un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Conseil d'Administration figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Conseil d'Administration la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.821-27 à L.821-34 du code de commerce et dans le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Conseil d'Administration des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Les Commissaires aux comptes

Constantin Associés
Paris-La-Défense, le 25 avril 2024

Mazars ACA
Paris, le 25 avril 2024

 *Cécile Rémy*

Cécile Rémy

Associée

 *ROMAIN MAUDRY*

Romain Maudry

Associé

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement	28 282 621	23 001 634	5 280 987	5 226 183
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	635 369	617 810	17 559	43 812
Fonds commercial (1)	285 978		285 978	285 978
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	3 185 428	1 667 638	1 517 790	1 669 339
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	14 103 795		14 103 795	9 975 246
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	461 006		461 006	433 153
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	46 954 196	25 287 082	21 667 114	17 633 712
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 386		1 386	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 104 677		3 104 677	2 686 238
Autres créances	2 024 742		2 024 742	1 815 970
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	124 304		124 304	179 311
Disponibilités	9 005 400		9 005 400	10 106 645
Charges constatées d'avance (3)	767 566		767 566	680 785
TOTAL ACTIF CIRCULANT	15 028 074		15 028 074	15 468 948
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	1 472		1 472	9 007
TOTAL GENERAL	61 983 743	25 287 082	36 696 660	33 111 666
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

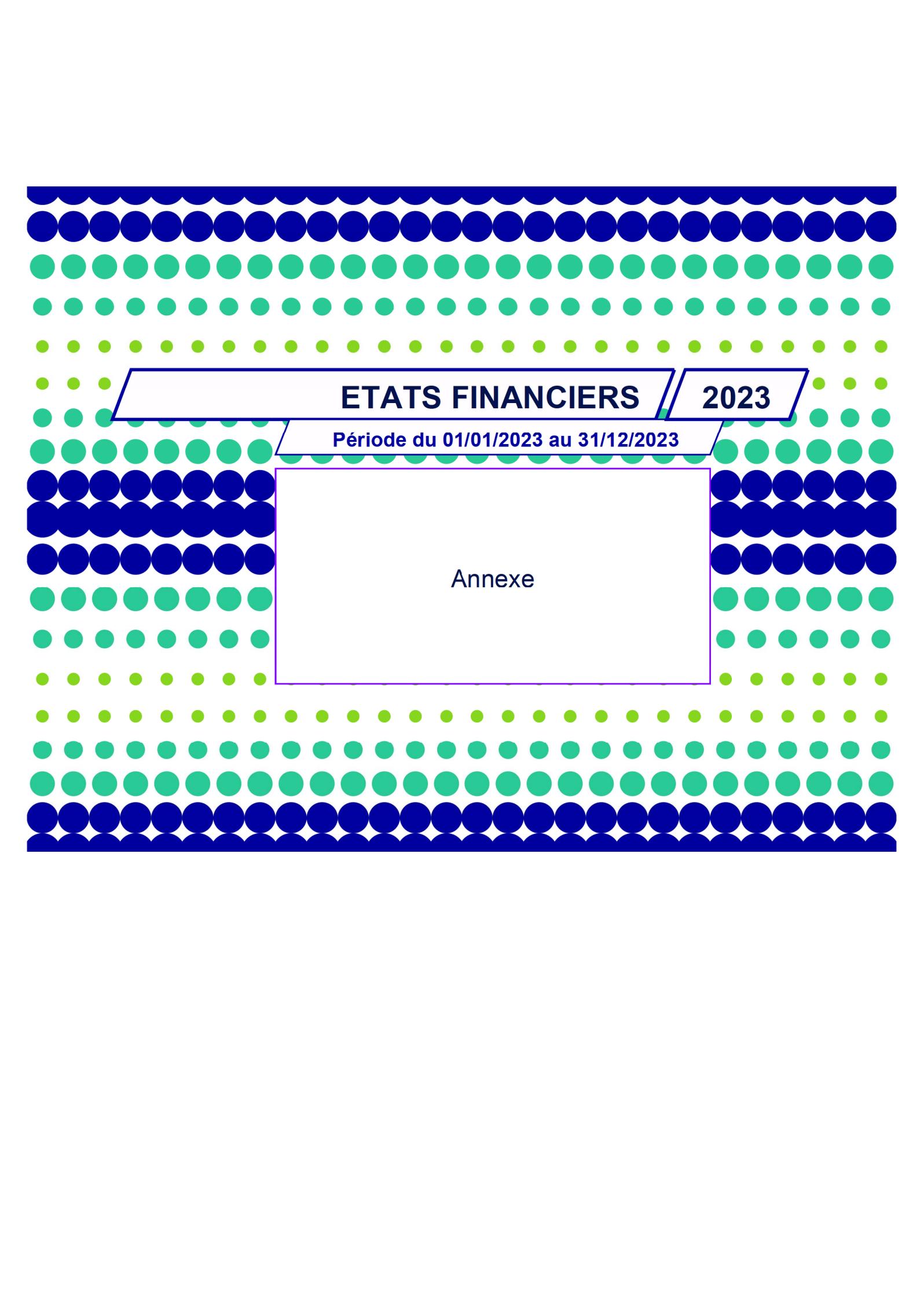
	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	2 756 223	2 756 223
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 410 179	7 410 179
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	275 622	275 622
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	362 592	362 592
Report à nouveau	6 349 686	7 973 799
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	14 823 004	12 151 932
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	31 977 306	30 930 348
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 472	9 007
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 472	9 007
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 380	1 173
Emprunts et dettes financières diverses (3)	2 852 704	61 296
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 557 864	1 030 504
Dettes fiscales et sociales	154 393	621 443
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	22 904	
Produits constatés d'avance	108 121	391 502
TOTAL DETTES	4 698 366	2 105 918
Ecart de conversion passif	19 516	66 393
TOTAL GENERAL	36 696 660	33 111 666
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 698 366	2 105 918
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 380	1 173
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	5 014 826	5 673 772	10 688 598	10 666 825
Chiffre d'affaires net	5 014 826	5 673 772	10 688 598	10 666 825
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			1 645 553	1 423 527
Autres produits			3	3
Total produits d'exploitation (I)			12 334 154	12 090 355
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			8 126 107	7 393 241
Impôts, taxes et versements assimilés			193 608	225 286
Salaires et traitements			847 854	847 059
Charges sociales			324 607	320 704
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			1 880 201	1 933 775
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			15 096	8 036
Total charges d'exploitation (II)			11 387 473	10 728 101
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			946 681	1 362 254
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			13 650 004	10 776 702
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			147 722	2 825
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			9 007	2 020
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			31 905	26 699
Total produits financiers (V)			13 838 638	10 808 245
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			1 472	9 007
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			33 579	18 378
Total charges financières (VI)			35 051	27 384
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			13 803 587	10 780 861
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			14 750 268	12 143 115

Compte de résultat (suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		19 325
Sur opérations en capital		27 100
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		46 425
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		6 559
Sur opérations en capital		26 541
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		33 100
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		13 325
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-72 736	4 508
Total des produits (I+III+V+VII)	26 172 792	22 945 026
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	11 349 788	10 793 093
BENEFICE OU PERTE	14 823 004	12 151 932
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ÉTATS FINANCIERS

2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe

 Annexe 2023**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS****1. Principes comptables**

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en France, dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant de la continuité de l'exploitation. L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence à la méthode du coût historique.

Ils ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13 mars 2024 par le Conseil d'administration.

L'exercice couvre l'année civile 2023. Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

En dehors de la rémunération et des dividendes, il n'existe aucune autre relation avec les dirigeants. Les informations avec les entreprises liées sont précisées au niveau de chacune des notes de l'annexe.

Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Utilisation d'estimations

Afin de préparer les états financiers en conformité avec les règles comptables appliquées en France, les dirigeants sont amenés à faire des estimations et prendre des hypothèses qui peuvent influencer sur les montants inscrits dans ces états financiers. Les résultats réels pourraient ultérieurement s'avérer différents de ces estimations.

Frais de développement

En application du règlement ANC n°2014-03, **Infotel** inscrit en immobilisations incorporelles les frais de développement des logiciels et les amortit sur la durée probable de vie des projets lorsque ceux-ci remplissent les critères d'activation définis par l'article 212-3 :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- la capacité à l'utiliser ou à la vendre,
- la façon dont l'immobilisation générera des avantages économiques futurs probables,
- la disponibilité de ressource pour achever l'immobilisation,
- la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation au cours de son développement.

Les frais de développement sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Les frais de développement ne répondant pas aux critères d'activation ainsi que les frais de recherche sont constatés directement en charges.

Logiciels

Les logiciels et droits d'usage acquis en pleine propriété sont comptabilisés en immobilisations et amortis linéairement de 1 à 3 ans si leur durée d'utilisation est supérieure à un an.

Annexe 2023

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur une durée d'utilisation estimée pour les différentes catégories d'immobilisations.

Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

- | | |
|--|------------|
| • Agencements liés aux constructions | 10 ans |
| • Agencements et installations générales | 4 à 10 ans |
| • Mobilier et matériel de bureau | 3 à 10 ans |
| • Matériel informatique | 3 ans |
| • Matériel de transport | 5 ans |

Titres de participation

Les titres de participation sont inscrits à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est comptabilisée si cette valeur est supérieure à la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est appréciée en fonction des perspectives de développement à moyen terme des participations et d'une actualisation des flux de trésorerie d'exploitation prévisionnels des sociétés concernées.

Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Au cas par cas, elles donnent lieu à la constitution de provision si leur recouvrement apparaît compromis.

Options de souscription d'actions ou d'achat d'actions (stock-options)

Les options de souscription d'actions attribuées aux employés du Groupe ne sont pas comptabilisées à la date de leur attribution mais donnent lieu, à la date d'exercice des options par les bénéficiaires, à une augmentation de capital correspondant au nombre d'actions remises à ces derniers.

Compte tenu des conditions d'émission de ces options (délai de levée d'option et prix d'exercice) Infotel n'est pas assujettie aux cotisations sociales sur les levées d'option.

Au 31 décembre 2023, aucun plan d'options de souscription d'actions n'est en vigueur.

Actions propres

Les actions propres acquises par la société sont comptabilisées en valeur mobilière. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur d'inventaire (basée sur le cours moyen de bourse du dernier mois avant la clôture de l'exercice) est inférieure au prix d'achat.

Engagements de retraite et autres avantages au personnel

L'effectif d'Infotel SA est constitué au 31 décembre 2023 de 4 personnes, toutes mandataires sociaux. Suivant les recommandations de l'AFEP et du MEDEF, les engagements de retraite et autres avantages au profit des dirigeants doivent être décidés par le Conseil d'administration. Le conseil d'administration d'Infotel SA n'ayant pris aucun engagement de retraite ou autres en faveur des mandataires sociaux, aucune provision n'a été constituée.

Entreprises Liées

Selon le PCG 833-16, L'entité fournit une liste des transactions, au sens de l'article R 123-199-1 du code de commerce, significatives effectuées par la société avec des parties liées lorsque ces transactions n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché. Cette liste comprend les informations suivantes : la désignation de la partie liée, la nature de la relation avec la partie liée, le montant des transactions réalisées avec la partie liée et toute autre information sur les transactions nécessaire à l'appréciation de la situation financière de la société. Les informations sur les différentes transactions peuvent être agrégées en fonction de leur nature, sauf lorsque des informations distinctes sont nécessaires pour comprendre les effets des transactions avec des parties liées sur la situation financière de la société.

Annexe 2023

Reconnaissance du revenu

Les règles de prise en compte du chiffre d'affaires sont les suivantes :

- Vente de progiciels : le chiffre d'affaires est constaté lors de l'installation et au plus tard lors de la recette définitive.
- Maintenance de progiciels : les factures émises au titre de la maintenance sont constatées prorata temporis sur la durée du contrat et donnent lieu à la comptabilisation de produits constatés d'avance.
- Royalties IBM : Le chiffre d'affaires est constitué de royalties IBM dont la comptabilisation trimestrielle s'effectue lors de l'encaissement. Une provision est constituée en fin de période. En l'absence d'information de la part d'IBM à la date de publication du chiffre d'affaires, cette provision est déterminée, par prudence, en prenant en compte le montant le plus faible de royalties perçu au cours des quatre derniers trimestres, correction faite des annulations de royalties sur ventes d'un trimestre à l'autre.

Le groupe **Infotel** ne réalise pas de chiffre d'affaires avec des pays présentant des risques économiques particuliers.

2. Contexte géopolitique et faits caractéristiques

Contexte géopolitique

- La poursuite de la guerre Russo-Ukrainienne, déclenchée le 24 février 2022, n'a pas eu d'incidence directe sur la marche des affaires du Groupe, qui ne réalise aucune activité dans les zones géographiques directement concernées (Ukraine, Russie, Bélarus). Cependant, la crise internationale qui s'en est suivie a produit de nombreux effets indirects, notamment en ce qui concerne le renchérissement des coûts de l'énergie et, plus généralement, un contexte inflationniste sur le prix des services et sur les salaires. Ces hausses de coûts ont pu toutefois être maîtrisées pour le Groupe et ont pu être compensées par des augmentations des tarifs de vente, en sorte que l'impact sur les résultats est limité.

Opérations juridiques

- En mai 2023, la société Infotel SA a acquis 65% des titres du Groupe Adaming Maroc pour 891 800 €.
- Le 14 mars 2023, la société Infotel Canada, avec un capital de 1 000 CAD, a été constituée. Elle est détenue à 100% par la société Infotel SA.
- La société Infotel SA a acquis 35 000 actions de la société OAIO en décembre 2023 pour 3 236 749 €. Infotel SA détient désormais 121 667 actions de la société OAIO soit 91,25% de son capital.

Annexe 2023

3. Notes annexes sur les comptes

a) Capitaux propres

Ils ont évolué comme suit au cours de l'exercice :

En €	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Capital	2 756 223			2 756 223
Primes d'émission	7 410 179			7 410 179
Réserve légale	275 622			275 622
Autres réserves	362 592			362 592
Report à nouveau	7 973 799	12 151 932	13 776 045	6 349 686
Résultat de l'exercice précédent	12 151 932		12 151 932	0
Résultat de l'exercice		14 910 839		14 910 839
TOTAL	30 930 347	27 062 771	25 927 977	32 065 141

Les variations du capital, primes d'émission et réserves résultent essentiellement des éléments suivants :

- Distribution d'un dividende de 2,00 € par action (pour 6 890 558 actions), soit un montant total de 13 781 116 € et 13 776 045 € après élimination des dividendes sur actions propres.

Le capital social, intégralement libéré, est composé, au 31 décembre 2023, de 6 890 558 actions de 0,40 €, dont 2 462 sont détenues par Infotel.

Tableau de suivi des options de souscription

Il n'existe plus de plan d'options de souscription depuis 2016.

b) Provisions pour risques

En €	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Provision pour perte de change	9 007	1 472	9 007	1 472
Provision pour risques				
TOTAL	9 007	1 472	9 007	1 472

Une provision pour perte de change a été constatée du fait de l'augmentation du dollar avec Infotel Corp.

c) Immobilisations incorporelles

Les variations des immobilisations incorporelles, en valeurs brutes, sont les suivantes :

En €	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Logiciels acquis	634 019	1 350		635 369
Fonds de commerce ADS	285 978			285 978
Frais de développement	26 644 922	1 637 699		28 282 621
TOTAL	27 564 919	1 639 049	0	29 203 968

Les frais de développement inscrits à l'actif du Groupe au cours de l'exercice correspondent principalement aux projets Arcsys, HPU, IDBA, Merge Backup, DB/IQ et DEEPEO. Ils sont amortis sur la durée probable de vie du projet qui est généralement de 7 ans.

Annexe 2023

Les variations des amortissements sont les suivantes :

En €	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Logiciels acquis	590 207	27 603		617 810
Frais de développement	21 418 739	1 582 895		23 001 634
TOTAL	22 008 946	1 610 498		23 619 444

d) Immobilisations corporelles

Les variations des immobilisations corporelles, en valeurs brutes, sont les suivantes :

En €	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
AAI	1 467 780	14 402		1 482 182
Matériel de transport	88 812			88 812
Matériel de bureau	963 980	103 752		1 067 731
Mobilier	546 703			546 703
Immob. en cours	0			
TOTAL	3 067 275	118 154		3 185 429

Les augmentations de l'année sont liées à de l'investissement dans les nouveaux locaux de Paris ainsi qu'à l'achat d'un nouveau véhicule.

Les variations des amortissements sont les suivantes :

En €	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Agencements				
AAI	369 415	145 159		514 574
Matériel de transport	19 385	17 762		37 147
Matériel de bureau	876 545	51 134		927 679
Mobilier	132 590	55 648		188 238
Immo. en cours	0			
TOTAL	1 397 935	269 703		1 667 638

e) Immobilisations financières

Les variations des immobilisations financières, en valeurs brutes, sont les suivantes :

En €	31/12/2022	Augmentation	Diminution	31/12/2023
Titres de participations	9 975 246	4 128 549	0	14 103 795
Actions propres	0	0	0	0
Dépôts de garantie	433 154	27 852	0	461 006
TOTAL	10 408 400	4 156 401	0	14 564 801

f) Clients et comptes rattachés

Les créances clients de 3 082 373 € correspondent aux factures émises et non payées à la clôture de l'exercice, ces dernières correspondant aux licences livrées et aux prestations de maintenance effectuées à la date de clôture de l'exercice. Elles s'élevaient à 2 686 238 € à l'issue de l'exercice précédent.

Les factures à établir s'élèvent au 31 décembre 2023 à 1 032 224 €, correspondant notamment aux royalties à facturer à IBM pour ses ventes du quatrième trimestre 2023, calculées selon la méthode

Annexe 2023

décrite ci-dessus. Les créances clients envers les entreprises liées s'élèvent à 2 006 761 € au 31 décembre 2023.

g) Autres créances

En €	31/12/2023	31/12/2022
Impôt sur les sociétés	1 054 138	0
Taxe sur la valeur ajoutée	969 083	744 902
Autres créances	1 521	266 111
Compte courant d'intégration fiscale	0	804 957
TOTAL	2 024 742	1 815 970

Le remboursement de TVA de 300 000 euros a été reçu au cours de l'année 2023.

Le compte courant d'intégration fiscale correspond à la créance d'IS d'infotel SA sur Infotel Conseil. Suite au rachat par Infotel SA des titres OAIO détenus par les minoritaires, la créance de 266 111 € a été entièrement remboursée par ANGELLEt ALL SQUARE.

h) Charges constatées d'avance

Elles s'élèvent à 767 566 € au 31 décembre 2023. Elles concernent uniquement des charges d'exploitation (loyers, assurance, entretien, ...).

i) Tableau d'échéance des créances

En €	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	0		
Prêts	0		
Autres immobilisations financières	461 006		461 006
Créances de l'actif circulant			
Créances clients	3 082 373	3 082 373	
Autres créances	7 336 986	7 336 986	
Charges constatées d'avance	767 566	767 566	
Ecart de conversion Actif	1 472	1 472	
TOTAL	11 649 403	11 188 397	461 006

j) Emprunts et dettes financières diverses

La société n'a eu recours à aucun emprunt.

Les dettes financières et comptes rattachés s'élèvent au 31 décembre 2023 à 2 855 084 € contre 61 296 € au 31 décembre 2022. Il s'agit principalement des dettes envers les sociétés liées.

k) Fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 1 556 478 € au 31 décembre 2023, contre 1 030 504 € à la clôture de l'exercice précédent.

Annexe 2023

Les factures à recevoir totalisent au 31 décembre 2023 un montant de 364 691 €. Elles représentent des frais généraux, dont l'échéance est à moins d'un an. Les dettes envers les entreprises liées s'élèvent à 1 042 477 €.

I) Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit (en €) :

En €	2023	2022
Personnel	12 000	6 000
Organismes sociaux	52 302	50 575
IS	0	489 486
TVA	66 555	46 770
Autres impôts	23 536	28 612
TOTAL	154 393	621 443

Les dettes fiscales et sociales sont toutes à échéance à moins d'un an.

m) Produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2023, les produits constatés d'avance pour 108 121 € correspondent à l'étalement *pro rata temporis* des contrats de locations, de maintenance et des royalties versés par notre filiale Infotel Corp. Ils s'élevaient à 391 502 € à la clôture de l'exercice précédent.

n) Tableau d'échéance des dettes

En €	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunt et dettes financières bancaires	2 380	2 380		
Emprunts et dettes financières diverses	8 077 113	8 077 113		
Dettes fournisseurs	1 557 864	1 557 864		
Dettes fiscales et sociales	154 393	154 393		
Dettes sur immobilisations	0	0		
Autres dettes	600	0		
Produits constatés d'avance	108 121	108 121		
Ecart de conversion - Passif	19 516	19 516		
TOTAL	9 919 987	9 919 987	-	-

Annexe 2023

o) Produits d'exploitation

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

En €	2023	2022
Hors Groupe France	1 664 277	1 808 173
Hors Groupe USA	4 746 587	5 024 279
Hors Groupe Europe	442 890	293 727
Hors Groupe Export (autres)		0
SOUS TOTAL HORS GROUPE	6 853 754	7 126 179
Groupe France	3 347 386	3 316 798
Groupe USA	484 295	222 773
Groupe Europe	3 163	1 075
SOUS TOTAL GROUPE	3 834 844	3 540 646
TOTAL	10 688 598	10 666 825

Infotel SA opère sur un seul secteur d'activité, la commercialisation de progiciels. Pour la mise en place de ces derniers, elle peut être amenée à réaliser de manière occasionnelle des prestations de service..

La facturation intragroupe concerne :

- pour la France, les honoraires de management du groupe et la refacturation de frais ;
- pour l'Europe et les USA, les royalties liées à la vente des produits **Infotel** à l'étranger.

Les reprises de provisions et transferts de charges de 1 645 553 € concernent l'activation des frais de recherche et développement pour 1 637 699 € (contre 1 410 118 € en 2022).

p) Résultat financier

Les produits financiers s'élèvent à 13 838 638 € contre 10 808 245 € l'exercice précédent et sont composés de dividendes reçus, d'intérêts sur des comptes à terme en euros ou en dollars et de plus-values sur VMP ou actions propres.

En 2023, la société a reçu 11 000 000 € de dividendes par Infotel Conseil, 650 004 € d'OAIO et 2 000 000 € par Infotel Monaco.

Les charges financières s'élèvent en 2023 à 35 051 € contre 27 384 € en 2022. Elles correspondent principalement aux moins-values sur cession d'actions propres et à la provision pour perte de change avec Infotel Corp.

q) Risques de change

La société mère supporte le risque de change sur les facturations intragroupe hors zone euros (essentiellement Infotel Corporation) et sur le revenu réalisé avec le client IBM. Les filiales d'**Infotel** à l'étranger facturent leurs prestations en monnaie locale.

La part du chiffre d'affaires pouvant être touchée par une variation du dollar US est de 5 230 882 € soit 49% du chiffre d'affaires de la société soit 2 points de plus que l'exercice précédent.

r) Impôts sur les bénéfices

Le produit d'impôts net d'Infotel SA sur les bénéfices s'élève pour l'exercice 2023 à 160 571 € contre une charge nette d'impôts de 4 046 € en 2022, déterminée conformément aux règles fiscales et aux taux en vigueur.

Infotel SA est tête d'un groupe d'intégration fiscale composé de la société Infotel Conseil. L'intégration fiscale a généré un produit d'impôt complémentaire de 19 796 € constatée dans les comptes d'Infotel SA.

 **Annexe 2023****Accroissements et allègements de la dette future d'impôt**

Il n'existe plus d'éléments d'accroissement ou d'allègement de la dette future d'impôt.

4. Effectifs de fin de période

Infotel a un effectif au 31 décembre 2023 de 4 personnes, toutes mandataires sociaux.

5. Rémunération des organes de direction

Le montant des rémunérations brutes allouées aux organes de direction et à raison des fonctions qu'ils exercent dans le groupe **Infotel** s'élève pour l'exercice 2023 à 847 854 €.

Aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société au cours de l'exercice 2023.

6. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour l'exercice 2023 s'élèvent à 200 450 €.

7. Engagements**Engagements de retraite et autres avantages**

Il n'a été mis en place ni régime additif, ni régime différentiel donnant lieu à versements futurs de pension complémentaire aux retraités d'**Infotel**, soit en prestations définies, soit en cotisations définies.

8. Evénements postérieurs à la clôture

Néant.

Annexe 2023

9. Liste des filiales et participations

La société Infotel SA est la société mère du groupe Infotel.

En k€	Infotel Conseil	Infotel Monaco	Infotel Corp	OAIO	Insoft Infotel Software	Infotel UK	Infotel Canada	Groupe Adaming Maroc
Capital	20 000	150	0,91	133	50	0,12	1	174
Capitaux propres (hors capital social et avant résultat)	60 928	395	(791)	2745	995	2 101	0	80
Pourcentage de détention	100 %	100 %	100 %	91 %	100 %	51 %	100 %	65 %
Valeur brute comptable des titres détenus	6 269	128	0,87	4 814	2 000	0,07	0	892
Valeur nette comptable des titres détenus	6 269	128	0,87	4 814	2 000	0,07	0	892
Prêts et avances consentis	0	0	0	0	0	0	0	0
Caution et aval donnés par la société	0	0	0	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires HT	287 693	7 646	1 059	9 877	933	7 752	122	1 602
Résultat	16 166	1 337	78	1 076	231	711	80	164
Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	11 000	2 000	0	1 000	0	0	0	0

Toutes les sociétés clôturent leurs comptes annuels au 31 décembre 2023. Toutes les données sont relatives à l'année 2023 à l'exception de Groupe Adaming Maroc dont les données concernent la période de mai 2023 à la fin de l'exercice.

Les données relatives à Infotel Corp. ont été converties aux cours suivants :
Cours moyen de 1 \$ = 0,92456 € pour le compte de résultat et 1 \$ = 0,90498 € pour les capitaux propres.

Les données relatives à Infotel UK. ont été converties aux cours suivants :
Cours moyen de 1 £ = 1,14954 € pour le compte de résultat et 1 £ = 1,15062 € pour les capitaux propres.

Les données relatives à Infotel Canada ont été converties aux cours suivants :
Cours moyen de 1 CAD = 0,68513 € pour le compte de résultat et 1 CAD = 0,68296 € pour les capitaux propres.

Les données relatives au groupe Adaming Maroc ont été converties aux cours suivants :
Cours moyen de 1 MAD = 0,09122 € pour le compte de résultat et 1 MAD = 0,09141 € pour les capitaux propres.